

MGI GROUPE

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

- METHODES COMPTABLES ET NOTES EXPLICATIVES
- BILANS
- COMPTES DE RESULTAT

Faits caractéristiques de l'exercice

En septembre 2013, la société mère MGI France a acquis en une seule opération 100 % du capital de la société SA CERADROP.

Cette société est spécialisée dans les équipements professionnels d'impression Jet d'encre pour l'électronique imprimée et 3D.

Les principaux animateurs de la société CERADROP, ont été rémunérés pour l'essentiel, par des actions MGI. Il leur a été attribué également des BSA, échangeables en action MGI, au vue des résultats futurs.

La société CERADROP est rentrée dans le périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2013. Le coût d'acquisition des titres CERADROP comparé au montant de ses capitaux propres fait apparaître un premier écart d'acquisition positif pour un montant de 1 461 623 €.

Compte tenu de ces éléments, la société a pris l'option de substituer le coût d'acquisition des titres par la valeur comptable des actifs et passifs de la société CERADROP.

La société a ainsi imputé la totalité de cet écart d'acquisition sur ses capitaux propres.

Méthodes comptables et notes explicatives

Annexe aux comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013

- Nature et description de l'activité

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

- Règles et méthodes comptables

Principes de consolidation

Les comptes consolidés présentés ont été préparés pour les besoins du marché Alternext de la société MGI SA

Le règlement n° 1606/2002 du comité de réglementation comptable européen impose l'utilisation des normes comptables internationales IFRS dans les comptes consolidés des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

N'étant pas soumise à cette obligation car n'étant pas cotée sur un marché réglementé MGI SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France et conformément au règlement CRC 99-02.

Les états financiers des Sociétés dans lesquelles MGI SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles MGI SA n'exerce pas directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les incidences des transactions entre les Sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidés sont consolidées sur la base des comptes arrêtées au 31 décembre 2013 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100%	100%	Etats unis
DESCARTES TECHNOLOGIES	Intégration Globale	99 %	99 %	France
CERADROP	Intégration Globale	100 %	100 %	France
KÖRA-PACKMAT	Mise en équivalence	35 %	35 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 3 ans.

Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5, 10 et 20 ans.

Frais de recherche et développement

L'ensemble des frais de recherche et de développement engagé par les Sociétés du groupe est intégralement comptabilisé en charges au titre de chaque exercice.

Seul le coût de développement d'une plate-forme expérimentale d'une famille de machine est activé et amorti sur 9 ans.

Pour ces plates-formes expérimentales les critères suivants ont été remplis :

- Evaluation des avantages économiques futurs
- Coûts nettement individualisés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge dans l'exercice.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 15 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique:	linéaire sur 3 à 5 ans.
Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel destiné à la recherche :	linéaire sur 9 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5ans.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de prêts ainsi que de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produites en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le cout de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat.

Clients et comptes rattachés

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € ht est présentée à notre compagnie d'assurance.

Trésorerie

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Les excédents de trésorerie sont réinvestis en valeurs mobilières de placement (VMP).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée.

L'impôt différé est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

Avantages au personnel

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite a été déterminée suivant un calcul actuariel à partir des éléments suivants : âge de départ à la retraite, probabilité de départ avant la retraite, hypothèse de mortalité, taux de progression des salaires jusqu'au départ à la retraite et taux d'actualisation financière.

Les engagements en matière de retraite sont comptabilisés en charge.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux IBOXX 3.17%
- Revalorisation des salaires pour les cadres et non cadres de 2 %
- Charges sociales patronales de 42 %
- Départ volontaire à la retraite 100 %
- Mobilités des actifs avec un turnover moyen
- Probabilités de survie : table de mortalité INSEE

Compte tenu des données de l'entreprise et des hypothèses retenues, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est évalué au 31 décembre 2013 à 151 631 €.

MGI SA n'est pas concerné par d'autres avantages au personnel à l'exception du droit à la formation, dont le montant a été considéré comme non significatif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

GROUPE MGI BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2013

KE

ACTIF au 31 décembre

	2013	2012	2011	2010	2009
Ecart d'acquisitions net	-	-	541		
Immobilisations incorporelles nettes	339	284	226	198	125
Immobilisations corporelles nettes	19 114	14 768	11 414	8 682	6 260
Immobilisations financières nettes	1 417	1 276	550	133	108
Titres mis en équivalence	556	556			
Total de l'actif immobilisé	21 426	16 884	12 731	9 013	6 493
Stocks en cours	9 764	10 128	9 428	7 526	5 543
Clients et comptes rattachés	3 300	2 640	2 085	3 960	5 550
Autres créances	2 232	1 356	1 646	1 690	1 114
Impôts différés actifs	448	553	430	410	366
Disponibilités	6 747	4 810	4 331	4 786	4 124
Total de l'actif circulant	22 491	19 487	17 920	18 372	16 697
Charges constatées d'avance	154	119	226	140	153
Ecart de conversion actif	-	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	44 071	36 490	30 877	27 525	23 343

PASSIF au 31 décembre

	2013	2012	2011	2010	2009
Capital	4 954	4 692	4 692	4 692	4 516
Primes d'émission	7 152	6 280	6 280	6 287	6 480
Réserves consolidées	16 781	14 312	11 160	7 907	5 372
Réserves de conversion	- 29	- 14	22	197	- 5
Résultat de l'exercice	5 369	4 187	3 209	2 885	2 536
Provision réglementée	55				
Total capitaux propres du groupe	34 282	29 457	25 363	21 968	18 899
Capitaux minoritaires hors groupe	1	1	1	1	
Avances conditionnées OSEO	1 784	403	45	250	450
Provisions pour risques et charges	152	154	83	72	58
Emprunts et dettes financières	3 204	854	1 589	1 148	990
Fournisseurs et comptes rattachés	1 833	2 267	2 036	2 313	1 893
Dettes sociales et fiscales	1 255	1 026	851	842	834
Acomptes clients	683	2 140	729	758	
Autres dettes	72	-	-	29	19
Total des dettes	7 047	6 287	5 205	5 090	3 736
Produits constatés d'avance	805	188	180	143	200
Ecart de conversion passif				1	
TOTAL DU PASSIF	44 071	36 490	30 877	27 525	23 343

KE

au 31 décembre

	2013	2012	2011	2010	2009
Chiffres d'affaires	33 061	27 128	22 434	19 077	17 161
Autres produits d'exploitation	4 855	5 729	5 518	5 161	3 263
Produits d'exploitation	37 916	32 857	27 952	24 238	20 424
Achats et variation de stocks	13 994	12 231	11 505	10 362	8 013
Autres charges externes	7 954	7 299	5 478	4 843	4 356
Impôts et taxes	504	463	390	334	300
Charges de personnel	5 924	5 422	4 687	4 252	3 748
Dotations aux amortissements	2 138	1 448	1 327	900	757
Dotations aux provisions	213	72	281	143	35
Autres charges	37	58	127	32	10
Charges d'exploitation	30 764	26 993	23 795	20 866	17 219
RESULTAT D EXPLOITATION	7 152	5 864	4 157	3 372	3 205
Produits financiers	403	272	152	426	582
Charges financières	222	269	235	350	455
RESULTAT FINANCIER	181	3	- 83	76	127
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	7 333	5 867	4 074	3 448	3 332
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13	- 82	- 32	- 6	- 6
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES AVANT IMPOT	7 346	5 785	4 042	3 442	3 326
Impôts société	- 2 004	- 1 729	- 842	- 607	- 784
Crédit d'impôt	9	5	4	6	-
Impôt différé	18	123	20	44	- 6
Impôts sur les sociétés	- 1 977	- 1 601	- 818	- 557	- 790
Résultat des sociétés mise en équivalence	-	3	15	-	-
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	5 369	4 187	3 209	2 885	2 536

Cabinet Frédéric NABET
172, rue de Courcelles 75017 PARIS

EXPERT COMPTABLE D.P.L.G INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION
PARIS - ÎLE DE FRANCE.

COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA C.R.C.C DE PARIS, INSCRIT SUR LA LISTE DE LA COUR D'APPEL.

EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

AUDIT ET CONSEIL

M.G.I

**S.A Au Capital de 4 953 660€
161, avenue de Verdun
94 204 IVRY-SUR-SEINE**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 Décembre 2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la Société **MGI SA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- La vérification spécifique prévue par la Loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.
Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et information figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Téléphone : 01.43.80.33.37. Télécopieur : 01.43.80.11.06

E-mail : f.nabet@cabinet-nabet.com

N° Siret : 42473216200021

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, à la vérification spécifique prévues par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 20 Février 2014


M. Frédéric NABET
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

GROUPE MGI AU 31 DECEMBRE 2013

Faits caractéristiques de l'exercice

En septembre 2013, la société mère MGI France a acquis en une seule opération 100 % du capital de la société SA CERADROP.

Cette société est spécialisée dans les équipements professionnels d'impression Jet d'encre pour l'électronique imprimée et 3D.

Les principaux animateurs de la société CERADROP, ont été rémunérés pour l'essentiel, par des actions MGI. Il leur a été attribué également des BSA, échangeables en action MGI, au vue des résultats futurs.

La société CERADROP est rentrée dans le périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2013. Le coût d'acquisition des titres CERADROP comparé au montant de ses capitaux propres fait apparaître un premier écart d'acquisition positif pour un montant de 1 461 623 €.

Compte tenu de ces éléments, la société a pris l'option de substituer le coût d'acquisition des titres par la valeur comptable des actifs et passifs de la société CERADROP.

La société a ainsi imputé la totalité de cet écart d'acquisition sur ses capitaux propres.

Méthodes comptables et notes explicatives

Annexe aux comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013

- Nature et description de l'activité

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

- Règles et méthodes comptables

Principes de consolidation

Les comptes consolidés présentés ont été préparés pour les besoins du marché Alternext de la société MGI SA

Le règlement n° 1606/2002 du comité de réglementation comptable européen impose l'utilisation des normes comptables internationales IFRS dans les comptes consolidés des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

N'étant pas soumise à cette obligation car n'étant pas cotée sur un marché réglementé MGI SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France et conformément au règlement CRC 99-02.

Les états financiers des Sociétés dans lesquelles MGI SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles MGI SA n'exerce pas directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les incidences des transactions entre les Sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidés sont consolidées sur la base des comptes arrêtées au 31 décembre 2013 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100%	100%	Etats unis
DESCARTES TECHNOLOGIES	Intégration Globale	99 %	99 %	France
CERADROP	Intégration Globale	100 %	100 %	France
KÖRA-PACKMAT	Mise en équivalence	35 %	35 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 3 ans.

Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5, 10 et 20 ans.

Frais de recherche et développement

L'ensemble des frais de recherche et de développement engagé par les Sociétés du groupe est intégralement comptabilisé en charges au titre de chaque exercice.

Seul le coût de développement d'une plate-forme expérimentale d'une famille de machine est activé et amorti sur 9 ans.

Pour ces plates-formes expérimentales les critères suivants ont été remplis :

- Evaluation des avantages économiques futurs
- Coûts nettement individualisés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge dans l'exercice.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 15 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique:	linéaire sur 3 à 5 ans.
Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel destiné à la recherche :	linéaire sur 9 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5ans.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de prêts ainsi que de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produites en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le cout de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat.

Clients et comptes rattachés

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € ht est présentée à notre compagnie d'assurance.

Trésorerie

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Les excédents de trésorerie sont réinvestis en valeurs mobilières de placement (VMP).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée.

L'impôt différé est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

Avantages au personnel

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'évaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite a été déterminée suivant un calcul actuariel à partir des éléments suivants : âge de départ à la retraite, probabilité de départ avant la retraite, hypothèse de mortalité, taux de progression des salaires jusqu'au départ à la retraite et taux d'actualisation financière.

Les engagements en matière de retraite sont comptabilisés en charge.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux IBOXX 3.17%
- Revalorisation des salaires pour les cadres et non cadres de 2 %
- Charges sociales patronales de 42 %
- Départ volontaire à la retraite 100 %
- Mobilités des actifs avec un turnover moyen
- Probabilités de survie : table de mortalité INSEE

Compte tenu des données de l'entreprise et des hypothèses retenues, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est évalué au 31 décembre 2013 à 151 631 €.

MGI SA n'est pas concerné par d'autres avantages au personnel à l'exception du droit à la formation, dont le montant a été considéré comme non significatif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Frais d'établissement	26	26
Logiciels & Brevets	648	413
Fonds de commerce	27	27
Autres immobilisations Incorporelles	24	24
Total	725	490
Amortissements	- 386	- 206
Valeurs nettes	339	284

L évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	31/12/2013
Valeurs brutes	490	235	0	0	725
Amortissements	206	180	0	0	386
Valeurs nettes	284				339

Note 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2013			31/12/2012
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Constructions	76	- 52	24	29
Installation tech, mat et outillages	23 761	- 5 643	18 118	14 509
Autres immobilisations corporelles	540	- 417	123	93
Immobilisations en cours	734		734	
Immobilisations financées par crédit bail	240	- 125	115	137
Total	25 351	- 6 237	19 114	14 768

L évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	31/12/2013
Valeurs brutes	18 291	7 258	- 186	- 12	25 351
Amortissements	- 3 523	- 2 905	186	5	- 6 237
Valeurs nettes	14 768	4 353	-	7	19 114

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2012	augmentations	diminutions	31/12/2013
Immobilisations financières	1276	142	-1	1417
Ecart d'acquisition/Titres de participation mis en équivalence	556	0	0	556

Les immobilisations financières sont essentiellement représentatives d'un prêt convertible auprès de notre filiales KORA-PACKMAT et de dépôts et cautionnements données en garantie des loyers des locaux,

Note 4 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2013			31/12/2012
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Marchandises	3 891		3 891	3 625
Produits Intermédiaires et finis	6 076	- 203	5 873	6 503
Total	9 967	- 203	9 764	10 128

Note 5 : Clients

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Créances clients	3 323	2 652
Provisions sur créances douteuses	- 23	- 12
Total	3 300	2 640

Note 6 : Autres créances

L'ensemble de ces créances s'analyse comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
TVA déductible, créances fiscales et sociales	431	265
Crédit d'impôts recherche et acomptes IS	1 406	1 032
Acomptes fournisseurs et autres créances	395	59
Total	2 232	1 356

Note 7 : Impôts différés actifs

L'impôt différé actif s'analyse comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Retraitements de consolidation	864	1 179
Ecart sur valeur d'acquisition	480	480
Total base fiscale différée	1 344	1 659
Impôts différé actif	448	553

Le taux d'impôt appliqué est de 33,33 %

Note 8 : Disponibilités

Le détail des disponibilités ressort comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Comptes à terme	2 132	3 028
Comptes bancaires en €	1 625	1 187
Comptes bancaires en \$	2 990	595
Total	6 747	4 810

Les comptes bancaires en US dollars sont convertis au taux de clôture.

Note 9 : Charges constatées d'avance

Le détail des charges constatées d'avance ressort comme suit (en milliers d'euros)

Celles-ci sont essentiellement constituées

	31/12/2013	31/12/2012
Foires et salons	21	84
Autres charges d'exploitation	133	35
Total	154	119

Note 10 : Capital social

Le capital social est composé de 4 953 660 actions d'une valeur de 1 €

	31/12/2012	nombre d'actions créés	31/12/2013
Nombre d'actions	4 691 984	261 676	4 953 660

	31/12/2012	augmentation	31/12/2013
Capital social	4 691 984	261 676	4 953 660
Primes d'émission	6 280 451	871 634	7 152 085

Note 11 : Avances conditionnées BPI

Dans le cadre de sa recherche la société a bénéficié de différentes avances conditionnées (en milliers d'euros)

	31/12/2012	souscription	remboursement	31/12/2013
Avances conditionnées BPI	403	1 421	- 40	1 784

Note 12 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour risques et charges explt	-	-
Provisions pour pension	152	154
Total	152	154

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projeté.

Elle retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée (norme IAS19 révisée).

Note 13 : Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financiers du groupe sont les suivants (en milliers d'euros)

	31/12/2012	souscription	remboursement	31/12/2013
Emprunts auprès des établist de crédits	713	3357	-988	3 082
Intérêts courus sur emprunts	6	10	-8	8
Dettes de Crédit bail	135	46	-67	114
Total	854	3 413	- 1 063	3 204

Echéanciers des emprunts au 31-déc-13	Emprunts auprès des établis crédits	Crédit bail	total
Moins d'un an	704	59	763
Entre 1 et 5 ans	2 318	55	2 373
Plus de 5 ans	68		68
Total	3 090	114	3 204

Note 14 :Dettes**Dettes sociales et fiscales (en milliers d'euros)**

Le détail des dettes sociales et fiscales est le suivant :

	31/12/2013	31/12/2012
Dettes envers le personnel	570	448
Dettes fiscales et sociales	685	578
Total	1 255	1 026

L'ensemble des dettes sociales et fiscales a une échéance inférieure à un an.

Elles sont constituées pour l'essentiel, de la provision pour congés payés, des charges sociales du mois de décembre et celles du 4^{ème} trimestre en ce qui concerne les caisses de retraite.

Autres dettes (en milliers d'euros)

Le détail des autres dettes est le suivant :

	31/12/2013	31/12/2012
Acomptes clients sur commandes	683	2 140
Avance COFACE et divers	72	-
Total	755	2 140

Produits constatés d'avance (en milliers d'euros)

Les produits constatés d'avance sont exclusivement constitués par les contrats de maintenance liés à la vente de nos équipements, retenus au protara temporis sur la durée des contrats.

	31/12/2013	31/12/2012
Contrats de maintenance	231	188
Equipements et services	574	
Total	805	188

Note 15 : Informations sectorielles (en milliers d'euros)

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique la répartition du chiffre d'affaires:

par secteur géographique

	31/12/2013	%	31/12/2012	%
CA France	8 948	27%	7 398	27%
CA Export	24 113	73%	19 730	73%
Total	33 061	100%	27 128	100%

par secteur d'activité.

	31/12/2013	%	31/12/2012	%
CA Equipements	24 037	73%	19 901	73%
CA Consommables et services	9 024	27%	7 227	27%
Total	33 061	100%	27 128	100%

Aucun de nos clients ne dépasse 5 % du CA

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Production stockée	- 426	678
Production Immobilisée	2 815	2 411
Subvention d exploitation	668	1 055
Reprise de provisions	2	62
Transfert de charges	18	3
Crédit d'impôt recherche	1 777	1 515
Autres produits	1	5
Total	4 855	5 729

La production immobilisée représente le coût des plateformes expérimentales développées chaque année.

Note 17 : Autres charges externes

Le achats et charges externes se composent pour l'essentiel de : (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Publicité et salons	658	933
Loyers	588	520
Honoraires	208	231
Commissions sur ventes	3 518	3 418
Transport marchandises et déplacements	1 640	1 360
Divers	1 342	837
Total	7 954	7 299

Note 18 : Dotations aux provisions d'exploitation

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit : (en milliers d'euros)

	31/12/2012	dotation	reprise	écart de change	31/12/2013
Dépréciation client	12	11			23
Dépréciation stock	-	203			203
Provision pension retraite	153	-	2		151
Total	165	214	2	-	377

Note 19: Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement composé de : (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Différence de change	-20	-58
Produits et charges financiers autres	201	61
Total	181	3

Note 20: Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de : (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Produits et charges sur exercice ant.	-	-
Produits et charges exceptionnels	13	82
Reprise de provision pour risques		
Total	13	82

Note 21 : Impôts sur les sociétés

Impôts différés (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Retraitements consolidés	52	368
Base	52	368
Impôts différés	18	123

Le taux d'impôts sur les sociétés est de 33,33%

Impôts courants (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Impôts société	1 995	1 724
Impôts courants	1 995	1 724

Note 22 : Autres informations

* REMUNERATIONS ET HONORAIRES ALLOUES AUX ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Rémunérations	712	693
Total	712	693

*** EFFECTIF MOYEN DU GROUPE**

L 'effectif moyen du groupe se décompose comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Cadres	41	39
Non Cadres	39	40
Total	80	79

*** FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Les frais de recherche et Développement comptabilisés sont :

(en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Coût de la recherche immobilisée plateforme expérimentale	4 771	4 462
Coût de la recherche passée en charge	1 490	1 281
Total	6 261	5 743

Nature des dépenses de recherche engagées	31/12/2013	31/12/2012
Dotations aux amortissements	1 402	1 223
Dotations aux amortissements brevets	88	58
Dépenses de personnel salaire et charge	2 522	2 411
Recherche sous traitée	2 249	2 051
	6 261	5 743

% frais de recherche sur CA

19,00%

21,20%

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	CAPITAL	PRIMES RESERVES	RESULTAT CONSOLIDE	RESERVE DE CONVERSION	PROVISIONS REGLEMENTEES	TOTAL
31-déc-08	4 391	8 394	2 852	71	-	15 708
Affectation résultat n-1		2 852	- 2 852			-
Augmentation de capital et primes d'émission	125	625				750
Imputation frais augmentation de capital		- 7				- 7
Variation des réserves consolidés		- 12				- 12
Variation des réserves de conversion				- 76		- 76
Résultat de l'exercice n			2 536	-		2 536
31-déc-09	4 516	11 852	2 536	- 5	-	18 899
Affectation résultat n-1		2 536	- 2 536			-
Augmentation de capital et primes d'émission	176	- 176				-
Imputation frais augmentation de capital		- 18				- 18
Variation des réserves consolidés						-
Variation des réserves de conversion				202		202
Résultat de l'exercice n			2 885	-		2 885
31-déc-10	4 692	14 194	2 885	197	-	21 968
Affectation résultat n-1		2 885	- 2 885			-
Augmentation de capital et primes d'émission		- 6				- 6
Imputation frais augmentation de capital						-
Variation des réserves consolidés						-
Variation des réserves de conversion		367		- 175		192
Résultat de l'exercice n			3 209			3 209
31-déc-11	4 692	17 440	3 209	22	-	25 363
Affectation résultat n-1		3 209	- 3 209			-
Augmentation de capital et primes d'émission						-
Imputation frais augmentation de capital						-
Variation des réserves consolidés						-
Variation des réserves de conversion		- 57		- 36		- 93
Résultat de l'exercice n			4 187	-		4 187
31-déc-12	4 692	20 592	4 187	- 14	-	29 457
Affectation résultat n-1		4 187	- 4 187			-
Augmentation de capital et primes d'émission	262	954				1 216
Ecart d'acquisition Ceradrop imputé sur prime d'émission		- 1 461				- 1 461
Imputation frais augmentation de capital		- 56				- 56
Variation des réserves consolidés		- 283				- 283
Variation des réserves de conversion				- 15		- 15
Provisions règlementées					55	55
Résultat de l'exercice n			5 369	-		5 369
31-déc-13	4 954	23 933	5 369	- 29	55	34 282

TABLEAUX CONSOLIDES DES FLUX DE TRESORERIE

	2013	2012	2011	2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE				
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	5 369	4 187	3 209	2 885
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité				
Amortissements et provisions nets	3 161	1 456	1 168	991
Plus ou moins values de cession nettes d'impôts	-	-	-	29
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	8 530	5 643	4 377	3 905
Variation des créances d'exploitation	- 1 316	- 921	84	- 1 074
Variation des dettes d'exploitation	- 973	1 825	- 290	1 142
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 289	904	206	68
Flux net de trésorerie lié à l'activité	6 241	6 547	4 171	3 973
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 7 295	- 4 859	- 4 105	- 3 428
Cessions ou diminutions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	2	15	-
Variation des immobilisations financières	- 141	- 741	- 417	- 25
Augmentation de capital	1 216	-	-	-
Frais sur opération de capital	- 56	-	6	- 18
Ecarts d'acquisition	- 1 461	-	541	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 7 737	- 5 598	- 5 054	- 3 471
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Remboursement d'emprunt	- 1 104	- 377	- 1 013	- 456
Souscription d'emprunt	4 835	-	1 249	414
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 731	- 377	236	- 42
Incidence des variations de taux de change	- 298	- 93	192	202
Variation de trésorerie	1 937	479	- 455	662
Trésorerie d'ouverture	4 810	4 331	4 786	4 124
Trésorerie à la clôture	6 747	4 810	4 331	4 786
Variation de trésorerie	1 937	479	- 455	662

Evènement post clôture

A ce jour aucun évènement significatif n'est apparu pouvant avoir un impact sur les comptes 2013

Notes complémentaires à l'annexe aux comptes consolidés au 31 12 2013

1- Impôts et preuve d'impôt (en milliers d'euros)

	31/12/2013	31/12/2012
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant IS	7 346	5 785
IS théorique à 33,33%	2 448	1 928
IS comptabilisé	- 1 995	- 1 724
Ecart	453	204
Décomposition de l'écart		
IDA sur décalage temporaire d'activité	18	123
Déficit ordinaire et amortissements réputés différés	2 448	1 928
Impôt courant	- 1 995	- 1 724
Ecart	453	204

2 - Résultat par action (en Euros)

	2013	2012	2011	2010	2009
Résultat net	5 369 000	4 187 000	3 171 000	2 885 000	2 536 000
Nombre d'actions	4 953 660	4 691 984	4 691 984	4 691 984	4 516 331
Emprunt obligataire convertible	-	-	-	-	-
BSA en circulation	-	-	-	-	-
Total dilué	4 953 660	4 691 984	4 691 984	4 691 984	4 516 331
Résultat par action (en €)	1,08	0,89	0,68	0,61	0,56
Résultat par action dilué	1,08	0,89	0,68	0,61	0,56

Engagements financiers (en k d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Autres engagements : nantissement du fonds de commerce	
BANQUE T	920
BANQUE B	1 557
	2 477

M.G.I. FRANCE
Société Anonyme au capital de 5.503.660 euros
161, avenue de Verdun – 94204 Ivry sur Seine
324 357 151 RCS Créteil

RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013
INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2013. Nous vous donnons également connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2013.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat, les comptes consolidés et les annexes établis au 31 décembre 2013.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée en même temps que les rapports du Commissaire aux comptes et l'inventaire.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

1 RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE MGI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1.1 Acquisition de la société CERADROP

Au cours de l'année 2013, MGI a acquis l'intégralité du capital de la société CERADROP, société spécialisée dans la conception et la commercialisation d'imprimantes à jet d'encre "intelligentes" pour l'électronique imprimée et l'impression 3D professionnelle.

Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.8 M€ en 2013 et a été intégrée intégralement au cours de l'exercice 2013.

L'acquisition a été réalisée en numéraire et en titres et les fondateurs qui accompagnent le projet de développement avec le groupe MGI, bénéficient de BSA sur incentives sur MGI.

La technologie de CERADROP alliée à notre force de vente permet d'envisager un développement important dans un avenir proche.

1.1.2 Aspects comptables et économiques

Au cours de l'année 2013, le groupe MGI a réalisé un chiffre d'affaires hors taxe opérationnel de 33.061 K€ contre 27.128 K€ pour l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de près de 21,90 %.

La marge brute est passée de 17.591 K€ à 21.456 K€, représentant un taux de 64,90 %, stable par rapport au taux de marge de l'exercice antérieur.

1.1.3 Développements techniques et commerciaux

Le groupe a participé au salon IPEX International à Londres au cours duquel les nouvelles solutions des gammes METEOR et JET VARNISH ont été présentées.

Ce salon qui a accueilli plus de 100.000 visiteurs du monde entier a permis à MGI de conforter sa présence à l'international et d'enregistrer de nombreuses commandes.

1.1.4 Partenariats

De nouveaux distributeurs ont été agréés, au cours de l'exercice permettant ainsi un meilleur maillage commercial à l'international

1.1.5 Recrutements

Le recrutement d'un cadre dans le département marketing a été effectué en fin d'année afin de renforcer ce service

1.2 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE - EVOLUTION PREVISIBLE

1.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, soit 33.061 K€ se répartit géographiquement comme suit :

- France : 8.948 K€
- Export : 24.113 K€

et en secteur d'activité :

- Consommables et services: 9.024 K€
- Equipements : 24.037 K€

La technologie jet d'encre a représenté environ 40 % du chiffre d'affaires global.

1.2.2 Résultat du Groupe

L'ensemble de l'activité du groupe MGI sur l'exercice 2013 peut être résumé ainsi qu'il suit :

En K euros	31.12.2013	31.12.2012
Chiffre d'affaires	33.061	27.128
Résultat d'exploitation	7.152	5.864
Résultat courant des entreprises intégrées	7.346	5.786
Résultat net	5.369	4.187

Les Charges d'exploitations

Les charges d'exploitation ont augmenté proportionnellement moins que le chiffre d'affaires (environ 14 %) montrant une bonne maîtrise de la gestion.

Les autres charges externes se sont élevées à 7.954 K€ et les charges de personnel à 5.924 K€.

L'effectif total du groupe reste stable à fin décembre 2013 puisqu'il s'élevaient à 80 salariés contre 79 à fin décembre 2012.

Impôts sur les résultats

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 2.004 K€, le groupe ne bénéficie d'aucun déficit reportable compte tenu de ses résultats positifs.

Crédit d'Impôts Recherche et Développement

Au titre de l'exercice 2013, le groupe a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 1.777 K€.

1.2.3 Situation financière du groupe

Les capitaux propres du groupe s'élèvent au 31 décembre 2013 à 34.282 K€.

Le total des passifs courants s'élève à 7.047 K€ contre 6.287 K€ fin 2012, dont 3.205 K€ de prêts bancaires souscrits notamment dans le cadre de l'acquisition de la société CERADROP.

L'endettement du groupe est à taux fixe. Le groupe a remboursé, au titre de l'exercice 2013, 1.063 K€ d'emprunts financiers.

• Trésorerie

La trésorerie nette du groupe s'élève à 6.747 K€ et se répartit comme suit au 31 décembre 2013 :

- Sicav Monétaires et comptes à terme : 2.132 K€
- Comptes bancaires en € : 1.625 K€
- Comptes bancaires en \$ US : 2.990 K€

• Immobilisations

Les immobilisations incorporelles totales présentent une valeur comptable nette de 339 K€.

Les immobilisations corporelles totales présentent une valeur comptable nette de 19.114 K€.

Les immobilisations financières totales présentent une valeur comptable de 1.417 K€ et sont constituées principalement de dépôts et cautionnements.

Le groupe dispose d'une situation financière saine, caractérisée par une trésorerie disponible en augmentation.

1.2.4 Perspectives d'avenir du groupe

Au cours du premier trimestre 2014, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires trimestriel de 6,318 millions d'euros, contre 5,465 millions d'euros l'année précédente soit une progression de 15,6 %. Hors de France, le chiffre d'affaires sur le premier trimestre ressort en progression de 20,9 %, à près de 4,149 millions d'euros contre 3,431 millions d'euros l'année précédente.. L'activité à l'international représente désormais 66 % de l'activité du groupe. En France, l'activité a progressé sur le premier trimestre avec une hausse de 6,6 % du chiffre d'affaires à près de 2,169 millions d'euros, contre 2,034 millions d'euros l'année précédente.

1.3 ACTIVITE FILIALE

Notre filiale MGI USA a réalisé, au titre de l'exercice 2013, un chiffre d'affaires de 17.752 K€ contre un chiffre d'affaires de 15.487 K€ au titre de l'exercice 2012 soit une progression de plus 14,60 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 836 K€ contre 749 K€ l'année précédente.

Notre filiale CERADROP a réalisé, au titre de l'exercice 2013, un chiffre d'affaires de 1.819 K€ contre un chiffre d'affaires de 1.336 K€ au titre de l'exercice 2012 soit une progression de plus 36 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 220 K€ contre 206 K€ l'année précédente.

1.4 EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Nous vous informons qu'aucun événement majeur n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice écoulé. Le groupe a prévu une croissance à deux chiffres pour son chiffre d'affaire prévisionnel sur l'exercice en cours.

1.5 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

2 ACTIVITE DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES MGI FRANCE

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.1.1 ci dessus, les faits ayant marqué le groupe en 2013 étant les mêmes que ceux ayant marqué la société MGI France.

2.2 PRESENTATION DES METHODES COMPTABLES

Est annexée aux comptes annuels la présentation des règles et des méthodes comptables.

2.3 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'est élevé à 22.229.067 € contre 20.429.798 € au titre de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de près de 9 %.

Le total des produits d'exploitation a atteint la somme de 24.924.461 € compte tenu notamment :

- d'une production stockée pour (106.622) €
- d'une production immobilisée pour 2.521.813 €
- de subventions d'exploitation pour 273.835 €

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 20.920.150 € marquant ainsi une excellente maîtrise de la gestion puisque celles de l'exercice antérieur s'établissaient à 20.917.087 €.

Les différents postes sont les suivants :

- *achats de marchandises* : 2.322.624 €
- *variation de stock (marchandises)* : 2.042 €
- *achats de matières premières et autres approvisionnements* : 7.504.895 €
- *variation de stock (matières premières et approvisionnement)* : (516.571) €
- *autres achats et charges externes* : 5.407.012 €
- *impôts, taxes et versements assimilés* : 417.956 €
- *salaires et traitements* : 2.608.393 €
- *charges sociales* : 1.186.249 €
- *dotations aux amortissements sur immobilisations* : 1.773.247 €
- *dotations aux provisions sur actif circulant* : 213.415 €
- *autres charges* : 887 €

L'exploitation a ainsi engendré un résultat d'exploitation bénéficiaire de 4.004.311 € contre 3.390.685 €, lors de l'exercice précédent, en progression de plus de 18 %.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 4.333.701 € contre 3.674.483 €, marquant une progression de 18 %.

Vous trouverez, annexés aux comptes annuels, les résultats financiers des 5 derniers exercices écoulés (**annexe 1**).

Il est joint au présent rapport de gestion l'inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice (**annexe 2**).

2.4 COMMENTAIRES DES ELEMENTS DU BILAN

Le bilan de MGI montre une structure financière encore plus forte, les capitaux propres passant de 32.650.335 € à 38.143.514 €.

2.5 AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice, soit 4.333.701 €
en totalité au compte de report à nouveau créditeur,

qui de 21.208.701 €
se trouverait ainsi porté à 25.542.402 €

2.6 DIVIDENDES ANTERIEURS

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code général des impôts), qu'il n'a été versé, aucun dividende durant les trois derniers exercices sociaux.

2.7 DELAIS DE PAIEMENTS

Conformément aux termes de l'article L 441-6 -1 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous informons de la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

<i>Fournisseurs</i>	<i>échu</i>	<i>moins de 30 jours</i>	<i>entre 30 et 60 jours</i>	<i>entre 60 et 90 jours</i>	<i>plus de 90 jours</i>
au 31 déc. 2013	647 227 €	641 062 €	166 074 €	50 912 €	35 472 €
au 31 déc. 2012	635 087 €	717 107 €	163 319 €	11 371 €	0

Hors facture en litige et opération intergroupe faisant l'objet de dispositions particulières, les délais de paiements moyens se situent entre 30 et 90 jours.

2.8 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE.

La société reste très prudente en matière de gestion des risques financiers en n'accordant aucune ligne de crédit dépassant 16 K€ maximum (chaque client fait l'objet d'une assurance crédit auprès d'un établissement spécialisé).

2.9 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

2.9.1 Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Le début de l'exercice 2014 se caractérise par l'entrée au capital du groupe Konica Minolta. Ce dernier a pris une participation de 10 % pour un montant de souscription de 13.7 M€ prime d'émission comprise.

Pour le groupe MGI, ce rapprochement marque une reconnaissance de son savoir-faire parmi les acteurs majeurs dans le secteur. Il permettra de développer de nombreuses synergies technologiques et commerciales notamment dans l'impression numérique professionnelle et l'électronique imprimée et l'impression 3 D.

Konica Minolta ne siège pas au conseil d'administration de MGI.

2.9.2 Transfert des locaux

Nous envisageons de transférer les locaux commerciaux de la société dans un ensemble industriel situé à Fresnes (94), bien mieux adaptés à l'activité de MGI France que ceux qu'elle occupe actuellement. Le déménagement effectif pourrait avoir lieu en septembre 2014.

2.10 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.2.2 ci dessus.

2.11 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes, visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal, à savoir :

- taxe sur les véhicules particuliers : 14.457 €
- amortissement excédentaire : 26.779 €

2.12 CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Votre Conseil a donné toutes informations utiles au Commissaire aux comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

2.13 RAPPORT GENERAL

Il vous sera également donné lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur la vérification des comptes de l'exercice.

2.14 APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et d'approuver également les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

2.15 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.3 ci dessus.

2.16 ACTIONNARIAT SALARIE

Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés. En conséquence, nous n'avons pas établi le rapport à l'article L.225-184 du Code de commerce.

La dernière proposition faite aux actionnaires de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'assemblée générale du 21 janvier 2014 a été refusée par ladite assemblée.

2.17 CAPITAL AUTORISE MAIS NON ENCORE EMIS – POINT SUR L'UTILISATION DES AUTORISATIONS GLOBALES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale du 27 juin 2013 a consenti au Conseil d'administration des autorisations inscrites dans le tableau retraçant les délégations de compétence (**annexe 3**).

2.18 INFORMATIONS CONCERNANT LA DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2013, faisant usage de la faculté prévue aux articles L.225-209-1 et suivants du Code de commerce, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ladite assemblée générale, soit 469.198 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 11.729.950 euros.

2.19 ÉVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la Société est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext depuis le 12 juillet 2006. Au 18 juillet 2006, le cours de l'action était de 5,30 €.

Depuis son introduction en bourse, le cours unitaire de l'action a oscillé entre 4,67 € et 43 €.

Le cours de l'action était à la clôture de l'exercice 2013 de 27,40 €.

Au cours de l'exercice écoulé, les mouvements sur actions propres ont été les suivants :

- Solde au 31/12/2012 : 6 981 actions (valeur de clôture à 13 €)
- Achats : 164 733 actions
- Ventes : 169 205 actions
- Solde au 31/12/2013 : 2 509 actions (valeur de clôture à 27,40 €)

2.20 MANDATAIRES SOCIAUX

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

NOMS	MANDATS	EXPIRATION A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
Monsieur Edmond ABERGEL né le 11 novembre 1959 à Casablanca de nationalité Française et demeurant 84, cours de Vincennes, 75012 Paris	Président Directeur Général	2016
Monsieur Victor ABERGEL né le 2 août 1961 à Casablanca de nationalité Française, demeurant 11 avenue Gilles, 94340 Joinville le Pont	Directeur Général Délégué et administrateur	2016
Madame Françoise BUSSON née le 9 avril 1956 à Avranches, de nationalité Française et demeurant 5, rue de la Verrerie, 92190 Meudon	Administrateur	2016
Monsieur Michaël ABERGEL Né le 30 mars 1956 à Casablanca, de nationalité Française et demeurant 1, Inwood Way – Indian Harbor Beach – Floride 32937 – USA	Administrateur	2013

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2013

Mandataire	Mandat(s) exercé(s) au sein de la société MGI France	Mandat(s) éventuel(s) exercés dans d'autres sociétés
Monsieur Edmond ABERGEL	- Président du conseil d'administration - Directeur général	Gérant Descartes Technologies Président du directoire de CERADROP
Monsieur Victor ABERGEL	- Directeur général délégué - Administrateur	Président du conseil de surveillance de CERADROP
Madame Françoise BUSSON	- Directeur général délégué - Administrateur	Aucun
Monsieur Michael ABERGEL	- Administrateur	Vice président du conseil de surveillance de CERADROP

2.21 MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2.22 CHOIX DE LA MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil a fait le choix de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Les pouvoirs du Président Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation, tant statutaire que décidée par le Conseil d'administration. Cependant, il est d'usage que le Président Directeur Général requiert l'avis du Conseil d'administration pour toutes opérations de croissance externe ou de cession de filiale ou de participation.

2.23 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En 2013, la rémunération brute des organes de Direction est d'un montant de 720 K€.

2.24 ELEMENTS RELATIFS AUX OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Le Conseil d'administration de la société MGI en date du 22 décembre 2008, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a décidé de mettre en œuvre la première tranche de rachat portant sur a maxima 439.113 actions soit 10% du capital, qui pouvait être réalisée par interventions sur le marché ou par achats de blocs aux fins de :

- l'animation du cours par un PSI dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la gestion patrimoniale et financière,
- l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise, conformément aux termes de l'article L 225-208 du code de commerce,
- leur annulation dans les conditions fixées par l'assemblée générale mixte à intervenir et relative à l'autorisation de la réduction du capital.

L'acquisition des actions sera financée par la trésorerie disponible de la Société ou au moyen d'endettement financier à court et moyen terme, en cas de besoin excédant son autofinancement. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210, alinéa 3 du Code de commerce, la Société disposera de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur des actions qu'elle possède.

Cette autorisation a été renouvelée lors de l'assemblée du 27 juin 2013.

Au cours de l'exercice 2013, aucune action acquise par la société n'a été annulée et aucune action n'a été annulée au cours de 24 mois précédent la clôture.

Nous vous proposons, dans le cadre de la présente assemblée de déléguer, à votre conseil d'administration, toute compétence aux fins de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions dont les caractéristiques seraient les suivantes :

- le Conseil d'administration pourrait acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ce jour, soit 550.366 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 15 MK euros
- l'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et notamment en bourse ou de gré à gré, par blocs d'actions ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et aux époques que le Conseil d'administration appréciera et que les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens en conformité avec les dispositions légales en vigueur ;
- cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la société est conférée aux fins de permettre :
 - l'animation du marché des actions, visant notamment à assurer la liquidité de l'action, par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption de la résolution ci après relative à l'autorisation de la réduction du capital,
 - la conservation ou/et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la société ou du groupe,
 - l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise,
 - la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit de quelque manière que ce soit à l'attribution d'actions de la société,
- le prix unitaire maximum d'achat des actions ne devraient pas être supérieur à 50 euros, sous réserve des ajustements en cas d'opérations sur le capital tels qu'indiqués ci-dessous ;
- l'acquisition, la cession, le transfert de ces actions pourraient être effectués et payés par tous moyens, notamment de gré à gré ;
- le programme de rachat d'actions mis en œuvre pourrait être poursuivi en période d'offre publique d'achat visant la société.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou regroupement des titres, de modification du nominal de l'action, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le prix maximum d'achat indiqué ci-dessus serait ajusté dans les mêmes proportions, l'assemblée déléguant au Conseil d'administration tous les pouvoirs pour se faire.

L'Assemblée générale des actionnaires confèrerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tous autres organismes, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire.

2.25 ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

2.25.1 Environnement

La Société n'a aucune activité ayant un impact sur l'environnement.

2.25.2 Social

L'effectif moyen de MGI France s'élevait à 48 personnes au 31 décembre 2013.

La variation de l'effectif de MGI s'analyse comme suit au :

Effectif au 31 décembre 2012	49
Recrutements :	1
Départs :	2
Dont Démissions :	1
Dont Fin de CDD	0
Dont Fin de période d'essai (dont à l'initiative de l'employeur)	0
Dont Licenciements	0
Dont Départ retraite	1
Effectif au 31 décembre 2013	48

ooo ooo ooo

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer. En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1
TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES
MGI FRANCE

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	4 953 660	4 691 984	4 691 984	4 691 984	4 516 331
Nombre d'actions	4 953 660	4 691 984	4 691 984	4 691 984	4 516 331
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire hors taxes	22 229 067	20 429 798	19 532 167	16 056 651	13 924 509
Résultat avant impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	6 178 257	4 758 039	2 993 167	3 069 017	3 069 017
Impôts sur les bénéfices / (profit d'impôt)	(155 670)	(271 829)	(709 321)	(605 900)	(123 148)
Participation des salariés due au titre de l'exercice			0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	4 333 701	3 674 483	2 993 167	2 815 811	3 624 197
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, et avant dotations aux amortissements et provisions	1,28	1,07	0,90	0,71	0,71
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0,87	0,78	0,64	0,60	0,80
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	48 12 mois	49 12 mois	49 12 mois	47 12 mois	49 12 mois
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 608 393	2 593 355	2 424 826	2 293 544	2 060 266
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	1 186 249	1 307 736	1 182 392	1 116 006	985 911

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES
MGI FRANCE

ANNEXE 3

TABLEAU DES DELEGATIONS POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L 225-100 du Code de commerce, nous joignons au rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital. Ce tableau ne fait apparaître que les délégations en cours de validité.

Ce tableau fait apparaître l'origine, la nature et l'éventuelle utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires au conseil d'administration	Date à laquelle la délégation a été consentie	Date d'échéance de la délégation	Valeurs mobilières auxquelles la délégation a vocation à s'appliquer	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice écoulé	Utilisation de la délégation depuis la fin de l'exercice écoulé
Augmentation du capital par émission d'actions nouvelles ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/12/2011 (18 mois)	Actions ordinaires Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Délégation de compétence consentie au Conseil à l'effet d'émettre 200 000 bons autonomes de souscription d'actions	Assemblée Générale mixte en date du 30/04/2010	30/10/2011 (18 mois)	BSA	200 000	Aucune
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/12/2011 (18 mois)	Actions ordinaires Titres de créances Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Délégation de compétence consentie au Conseil	Assemblée Générale	14/12/2011 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune

d'administration pour augmenter le nombre d'actions à émettre en cas d'augmentation du capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel des actionnaires	mixte en date du 14/06/2010				
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou du groupe	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/11/2010 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune
Autorisation conférée au Conseil à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/11/2010 (18 mois)	/	Aucune	Aucune
Délégation de compétence donnée au conseil de l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise,	Assemblée Générale mixte en date du 14/06/2010	14/12/2011 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune